

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2012**

**Approbation du compte-rendu** du précédent Conseil.

**Présentation du projet d'aménagement et d'extension de la Mairie** par l'architecte, Monsieur Antoine BRUHAT.

**I/ DELIBERATIONS**

**1/ Examen et vote du COMPTE de GESTION 2011**

Mr TULOUP, Maire, expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame Mireille POUZERATTE, Receveur, à la clôture de l'exercice ; il vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil votent à l'unanimité le Compte de Gestion après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**2/ VOTE du COMPTE ADMINISTRATIF 2011**

Après l'exposé de Monsieur le Maire, puis en l'absence de celui-ci et sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Jacques FLEURET, les membres du conseil votent à la majorité le Compte Administratif de l'exercice 2011 et arrêtent ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses :	Prévus :	<b>2 188 743,00</b>
	Réalisé :	<b>2 006 724,97</b>
	Reste à réaliser :	<b>70 180,00</b>

Recettes :	Prévus :	<b>2 188 743,00</b>
	Réalisé :	<b>1 400 437,39</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

**Fonctionnement**

Dépenses :	Prévus :	<b>2 850 370,00</b>
	Réalisé :	<b>1 902 252,23</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

Recettes :	Prévus :	<b>2 850 370,00</b>
	Réalisé :	<b>2 918 877,50</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

**Résultat de clôture de l'exercice :**

Investissement :	<b>- 606 287,58</b>
Fonctionnement :	<b>1 016 625,27</b>
Résultat global :	<b>410 337,69</b>

**3/ AFFECTATION des RESULTATS 2011**

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2011, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :

RESULTAT DEXPLOITATION AU 31/12/2011 : EXCEDENT	<b>1 016 625,27</b>
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	<b>676 467,58</b>
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>340 157,69</b>
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	<b>606 287,58</b>

#### **4/ VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES**

Considérant que l'équilibre du budget primitif 2012 demande une modification des taux des 3 taxes directes locales, le Maire propose l'augmentation des taux pour 2012 tel qu'énoncé dans le tableau ci-dessous :

	<b>TAXES 2011</b>	<b>TAXES 2012</b>
Taxe d'habitation	<b>6,25</b>	<b>6,31 (+1%)</b>
Taxe foncière (bâti)	<b>6,73</b>	<b>6,93 (+3%)</b>
Taxe foncière (non bâti)	<b>30,49</b>	<b>30,79 (+1%)</b>

Après en avoir délibéré, les membres du conseil adoptent cette proposition.

#### **5/ REGIE DE RECETTES** : création

Afin de pouvoir organiser des manifestations culturelles et obtenir une subvention du Conseil Général, le Maire propose la création d'une régie de recettes permettant l'encaissement de la vente des billets d'entrée. Il se propose également de nommer M<sup>me</sup> Monique AUROY régisseur titulaire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil adoptent cette proposition.

#### **6/ PERSONNEL** : demande de temps partiel

Après délibération, les membres du conseil acceptent le temps partiel à 90 % à un Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012 pour 1 an.

#### **7/ FORETS PUBLIQUES** : motion de soutien

Considérant la demande écrite du Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel portant sur le devenir de la forêt publique française et de sa gestion ; et considérant les interrogations et les craintes des personnels de l'établissement comme de Maires ou d'usagers de la forêt, Monsieur Le Maire propose de demander à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'ONF et d'exiger qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé au plus vite, intégrant les élus, les personnels de l'ONF et les représentants des usagers de la forêt.

Les membres du Conseil, après en avoir délibéré, apporte leur soutien à la démarche des personnels de l'Office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable de proximité, assurée par un service public forestier national.

#### **8/ SUBVENTION PRODUITS DES AMENDES DE POLICE**

Considérant qu'il a été décidé de réaliser des travaux d'aménagement de Voirie au carrefour des Thomassins, aux rues des Peupliers, des Dauriers, des Fleurs et de l'Enfer ; et considérant les devis estimatifs de la mise en sécurité de ces voies de circulation pour un coût global de 87 122<sup>€HT</sup>, Monsieur BORDESSOULE, adjoint, propose de solliciter une aide du Conseil Général de l'Allier au titre de l'aménagement et de la mise en sécurité de la Voirie pour les montants détaillés suivants :

- carrefour des Thomassins et rue des Peupliers : 49 394<sup>€HT</sup>
- rue des Dauriers : 4 380<sup>€HT</sup>
- rues des Fleurs et de l'Enfer : 33 348<sup>€HT</sup>

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à la majorité des membres présents, la proposition ci-dessus.

#### **9/ FETE DE CREUZIER**

Dans le cadre de la préparation de la fête communale « Creuzier en Fête » du 30 juin 2012, Monsieur Bernard CORRE, adjoint, présente les contrats d'engagement de location de structures gonflables et de manèges de Monsieur Gaston GOURNILLAT d'une part, et la facture d'ALLIER EVENEMENTS d'autre part, structures nécessitant le versement d'acomptes respectifs de 40% (soit 340€) et de 30% (soit 776,10€) au titre de la réservation. Il propose donc la signature de ces documents et le versement de ces acomptes (les paiements du solde se feront sur factures définitives).

Les membres du Conseil acceptent la proposition ci-dessus et autorise le Maire à signer tout document ci-rapportant.

\* \* \* \* \*

Séance levée à 21h30